

Sujet : PETITCUENOT Paul demande : Port Héracléa Cavalaire
Date : Sun, 2 Dec 2018 17:15:14 +0100
De : Paul PETITCUENOT

Bonjour Madame

J'ai un droit d'usage depuis 25 ans au port public de Cavalaire ; je viens régulièrement séjourner au port, nuits comprises et quel que soit la période de l'année.

Je suis opposé au projet proposé pour les raisons suivantes :

Montant des travaux de 31M€, exorbitant.

La redevance domaniale versée à la Mairie par la SPL, sera de 640000€ avec une partie fixe et une partie variable, alors qu'elle était de 85 000€ pour le port privé et nulle pour le port public car il était en régie. Cette redevance sera alimentée par les charges annuelles (+60% en 2018).

Les grilles tarifaires : les plus chères du bassin de navigation.

Charges annuelles augmentées de 60% depuis 2018, non justifiées comptablement et sans services supplémentaires.

Mesures discriminatoires : tout propriétaire de bateau dans le port de Cavalaire devrait pouvoir souscrire une GU d'une durée de 15, 20 ou 30 ans, ou d'un contrat de location annuelle.

Développement d'établissements de nuit accompagnés de tapage nocturne permanent tout l'été jusqu' à 6h du matin. Je l'ai vécu cette année où j'ai dû rester juillet et aout au port ; pendant ces 2 mois, je n'ai pas pu faire une seule nuit complète. Les plaisanciers ont aussi des droits, et paient cher, ils devraient à une heure raisonnable, pouvoir dormir en toute quiétude et sécurité, le titre de station balnéaire n'excuse pas tout !

La passe unique, problème de sécurité important, encombrement, danger d'accidents devant la station d'avitaillement, renouvellement des eaux du bassin qui devrait se faire par turbines électriques qui seront difficiles à entretenir et cause de pannes.

La capitainerie actuelle doit garder sa fonction, elle est très récente a coûté environ

800 000€, d'autre part sa situation stratégique est idéale pour les agents portuaires.

La mise à l'eau actuelle est de bonne facture, gratuite, nous apporte donc un bon service, la remplacer par une plus petite ne nous semble pas opportune.

La nouvelle maison de la mer (azureva) qui doit abriter l'office du Tourisme, un musée, un parking, et l'écèlement de l'actuelle maison de la mer, ne doivent pas être payés par les garanties d'usage, car non dédiés à l'animation portuaire.

Je suis pour des travaux à couts raisonnables, entrepris pour :

Améliorer la sécurité (la nuit sur le port règne très tard incivisme et délinquance entraînant un risque à l'ordre public, des vols et montées intempestives sur les bateaux).

Déplacer les établissements responsables des nuisances sonores nocturnes au-delà d'une heure du matin.

La récupération et le tri des déchets.

Répondre le besoin de la Wi-Fi et de parkings réservés aux plaisanciers.

Bien cordialement

Paul PETITCUENOT

Profil : particulier

Nom : PETITCUENOT

Prénom : Paul